

STAGIAIRES DCG ou DSCG en alternance

Le Cerfrance Aveyron est un cabinet de conseil et d'expertise comptable, fort de 190 collaborateurs, basés dans 13 agences localisées en Aveyron, qui œuvrent dans des domaines variés tels que le conseil, l'expertise comptable, le droit et la fiscalité, le patrimoine.

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

MERCI de transmettre
un CV détaillé
+ lettre de motivation à :
direction@12.cerfrance.fr

Vous êtes en quête d'une alternance stimulante ?

Vous souhaitez intégrer une formation en vue de l'obtention du DCG ou du DSCG ?

Et si votre aventure commençait avec nous !

👉 VOS MISSIONS

Sous la responsabilité du/de la Responsable d'agence et sous la supervision d'un tuteur/d'une tutrice dédié (e), vous intervenez en appui des équipes comptables en organisant la saisie comptable pour les adhérents. Vous travaillez en délégation et en étroite collaboration avec les comptables de l'agence, votre mission consistera à :

- Saisir les écritures comptables selon les plans comptables
- Préparer les dossiers comptables des adhérents
- Préparer et réaliser les déclarations de TVA
- Aider à la révision comptable et à la réalisation du carnet de gestion
- Participer à la remise des comptes avec un comptable ou conseiller

Ces missions vous permettront de vivre une expérience enrichissante aussi bien professionnellement que personnellement dans une structure en pleine évolution au contact de ses adhérents agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales.

👉 VOTRE PROFIL

Volontaire, dynamique, organisé, rigoureux et fiable, vous êtes autonome et appréciez le travail en équipe. Vous avez une appétence pour les chiffres et vous avez des compétences techniques en comptabilité. A l'écoute des clients, vous possédez des qualités relationnelles et vous maîtrisez les outils informatiques usuels (Word, Excel).

👉 QUE POUVONS-NOUS VOUS APPORTER ?

En plus d'un accompagnement personnalisé et de points de suivi réguliers, vous intégrez une équipe à taille humaine.

Tout au long de votre alternance, nous vous intégrons à nos formations internes pour faciliter la mise à niveau technique sur l'utilisation des outils professionnels et l'insertion dans notre entreprise.

👉 CONDITIONS

- La rémunération mensuelle s'applique en fonction des barèmes légaux en fonction du type de contrat (apprentissage ou contrat professionnalisation)
- Chèques déjeuner, chèques vacances
- Mutuelle du salarié prise en charge à 100% par l'employeur
- 28 jours de congé / an pour 1 ETP
- 35 H annualisées
- Contrats proposés sur nos agences **de Rodez, Millau, Saint-Affrique, Espalion (12)**

